

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 Novembre 2013**

Le Conseil Municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT-HUIT NOVEMBRE DEUX MIL TREIZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Monsieur Claude MAINGUY, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Claude MAINGUY - Patrice BENESTEAU - Véronique CHOTARD - Vincent FOURNERET-Pascal VIAU-Arnaud PANAGET- Philippe NICOLAS - Marie-Françoise LEBRETON- Didier BOIGNE - Philippe BOUVIER - Marie LEGENDRE- Mireille GALBRUN - Cathy SAULNIER - Tony GOISLARD - Patrice ROBERT

ÉTAIT EXCUSÉ : Philippe DESCHAMPS

Secrétaire de séance : Patrice ROBERT

Le procès-verbal de la réunion du 24 Octobre 2013 est adopté à l'unanimité

Modification des statuts du SIEML : acquisition de la compétence « mobilité électrique »

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la modification des statuts du SIEML lui donnant compétence pour la création et l'entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques (bornes électriques)

Diagnostic « Voirie » à réaliser dans le cadre de la CCVLA suite à la suppression de l'ATESAT

Suite à la suppression de l'assistance technique de l'Etat aux communes pour les travaux de voirie, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la réalisation d'une étude « diagnostic de voirie » qui pourrait être réalisée à l'échelle intercommunale pour ainsi mieux identifier l'état des voiries existantes et hiérarchiser les travaux.

Conventions d'occupation précaire

Deux conventions d'occupation précaire sont acceptées par le Conseil Municipal autorisant la mise à disposition des locaux suivants, à

- Monsieur Jean-Luc CHAPEAU – producteur de légumes : ancienne gare SNCF – salle du rez-de-chaussée – une heure par semaine pour permettre la distribution des paniers de fruits et légumes – moyennant une indemnité d'occupation de 200 € annuel
- La Fabrique de Bières d'Anjou – ancienne Halle SNCF - moyennant une indemnité d'occupation de 2 400 € annuel

Espace Pessard - Règlement d'occupation

Le Conseil Municipal prend connaissance de la rencontre qui a eu lieu avec les associations quant à la protection du nouveau parquet et de modalités d'occupation de la salle de sports.

Après échanges, le Conseil Municipal décide d'acquérir le matériel nécessaire pour protéger le parquet lors de manifestations extra-sportives pour un budget estimatif de 12 000 € et adoptent, par 9 voix pour et 6 abstentions le règlement d'utilisation lors de manifestations autres que sportives. Ce règlement sera adressé à chaque association utilisatrice.

Economie d'énergie des bâtiments communaux Ecole maternelle et Mairie : choix de l'architecte

Suite à l'audit énergétique réalisé par le SIEMML, le Conseil Municipal a lancé une consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'économie d'énergie à entreprendre dans les bâtiments de l'Ecole Maternelle et la Mairie. Après examen des propositions d'honoraires, le Conseil Municipal décide de réaliser dans un premier temps les travaux de l'école maternelle Pierre Perret et d'en confier la maîtrise d'œuvre à l'Atelier d'architecture Jacquot, Maugin, Leray, pour un montant forfaitaire de 14 750.63 € H.T.

Livre LA MENITRE une histoire entre Loire et Vallée – prix de vente par lot de 10

Le Conseil Municipal décide de compléter la délibération du 25 avril 2013 déterminant le tarif du livre LA MENITRE – Une Histoire... entre Loire et Vallée, en fixant un tarif pour les ventes auprès de distributeurs agréés : Maison de presse – librairie – offices de tourisme, soit 200 € le lot de 10 livres.

Régularisations comptables

Quelques régularisations d'articles comptables sont approuvées pour répondre à la demande du receveur municipal.

Le Maire,

Claude MAINGUY